

3-. Un secteur tertiaire diversifié

3-1- Le transport

3-1-1-Le réseau routier

Le réseau routier joue un rôle important dans le développement économiques et était l'un des plus performants de la sous-région. Il sert de centre de liaison entre les zones urbaines et les gros villages.

- A l'indépendance, la CI possédait 530km de routes et de pistes. en 2000, elle totalise plus que 82.000km de routes dont 75.500 de routes en terre et 6.500 bitumées. Malheureusement, le manque d'entretien de ce réseau routier entraîne sa dégradation ; exemple la côtière.
- Les liaisons interurbaines sont assurées par les autocars, les minicars, modernes et confortables dans la capitale économique Abidjan, les liaisons sont assurées par la société de transport abidjanais (SOTRA) et les taxi-compteurs. cependant, l'évolution rapide de la population et de ces difficultés économiques, et le vieillissement du parc automobile de la SOTRA, ont entraîné la floraison de moyens de transports plus économiques : << GBAKA >> et << WORO-WORO >>.

3-1-2-Le chemin de fer

La régie Abidjan- Niger (RAN) a commencé en 1904, atteint Ouagadougou (BF) en 1954 avec une distance de 1.173km dont environ 627km en CI. La partie ivoirienne, avec la privatisation de la RAN, est passée sous la gestion de la SICF (Ste Ivoirienne des chemins de fer) puis de la SITARAIL (Ste Internationale de transport africain par rail). Le chemin de fer permet le transport du bétail, du coton, du sucre, des mangues, des personnes dans le sens nord-sud et des produits manufacturés, des hydrocarbures dans le sens sud-nord

3-1-3- la navigation intérieur et les ports

- Les fleuves ivoiriens ne sont pas navigables en raison surtout de la présence dans leur cours de chutes et de rapides
- Les lagunes : elles sont reliées par des canaux et le trafic est très important. Il porte sur les personnes et marchandises avec les bateaux-bus assurent le transport sur la lagune ; des bateaux de fortune, pirogues, pinasses n'offrant aucune garantie de sécurité assurent aussi le trafic. par ailleurs, il existe deux grands ports qui ont un rôle primordial dans les activités d'import-export :
- Le port autonome d'Abidjan (PAA), crée en 1951 prend son essor avec le percement du canal de vridi en 1952. Ce port sert aussi bien la CI que les pays voisins enclavés (BF ; MALI ; NIGER). Il est le premier port thonier d'Afrique et le premier à conteneurs en Afrique occidentale. Il assure à lui seul 86% des échanges du pays et demeure donc le poumon de l'économie ivoirienne
- Le port autonome de San-Pedro : mis en exploitation en 1971 dans le cadre d'un vaste programme de développement du sud-ouest, le port autonome de San-Pedro(PASP) ; n'est pas encore parvenu à son niveau maximum d'exploitation –fer, manganèse – dont regorge cette région . il réalise 10% d'un trafic maritime.

Les problèmes de ces ports sont liés à une cherté des taxes, à l'instabilité politique, aux incessantes tracasseries (policières, douanières...).

Pour y faire face, il est prévu une extension et modernisation des infrastructures et équipements, une baisse substantielle des taxes, une normalisation des agents de sécurité.

3-1- 4-le transport aérien

La CI possède trois aéroports internationaux : Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro ; 14 aéroports régionaux dont les principaux sont San – Pedro ; Odienné, Man ; Daloa ; Korhogo, et également des aérodromes à l'intérieur du pays

Avec la liquidation d'air Afrique, et la disparition d'Air –Ivoire, la Cote d'Ivoire s'est dotée depuis Mai 2012 d'une nouvelle compagnie appelée Air- Cote d'Ivoire qui dessert depuis la fin de la crise post –électorale les principales villes de l'intérieur, et 17 capitales africaines notamment celles de l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale.

3-3-Le tourisme

3-2-1-De réelles potentialités touristiques

Le pays dispose d'atouts majeurs pour attirer des touristes :

- **Des potentialités naturelles énormes et attractives :**
 - * les réserves et parcs nationaux (forêt du Banco ; forêt de Taï...);
 - * plans lagunaires au sud du pays et plages sur le littoral (Assainie ; Bassam ; San-Pedro, Grand - Bereby ; Abidjan) ;
 - *les cascades naturelle et ponts de lianes à Man
 - * les singes de soko,
 - * le lac aux caïmans a Yamoussoukro
- **Les édifices religieux et équipements :** la cathédrale st Paul d'Abidjan, la basilique notre Dame de la Paix de Yamoussoukro , la vieille mosquée de Kong , les grandes écoles à Yamoussoukro, maisons coloniales de Bassam .
- **Les manifestations culturelles, économiques, et œuvres artistiques**

**les manifestations culturelles :*les fête des ignames en pays Agni,L'Abissa chez les n' zima,Le festival des masques à Man,

**Les manifestations économiques :*foires,expositions, forums (MASA, ICI...);

* *Les œuvres artistiques* : les tisserands de wararniere ; de Bomizambo, le marché artisanal de Bassam, les forgerons de koni

...
* *Des infrastructures hôtelières de Hauts standing* : Yamoussoukro, Abidjan ; Bouaké et des villages de vacances sur les plages
Malgré toute ces potentialités et mesures, l'impact de l'activité touristique dans l'économie demeure toujours insignifiant

3-3-2- Les Problèmes et solutions du tourisme

a-) Les problèmes

.L'insécurité

.La vétusté et la dégradation des hôtels

.Le cout élevé des hôtels et des transports

.L'instabilité politique

.L'insuffisance de publicité de la destination CI

.Le mimétisme culturel

La pollution des plages

b -) des tentatives de solutions

-Rendre compétitive la destination CI par la charterisation

- Aménager les zones touristiques afin d'encourager les investissements prives dans ce secteur.
- Création des écoles de formations en tourisme
- Assainir les plages
- Promouvoir la culture ivoirienne
- Assurer la sécurité routes et des lieux touristiques et de nos

3-2-Le commerce

Il existe deux types de commerce :

3-2-1 Le commerce intérieur

- Le commerce des produits manufacturés
Détenu par les libano-syriens, les français dans des << supers
marchés >>, bien organisé en chaîne avec de bonnes conditions
d'hygiène et de conservation des articles.
- Le commerce du détail des produits manufacturés est aux mains
d'africains non ivoirien : guinéens, maliens, nigériens, nigériens et
mauritaniens organisé dans les boutiques ou sur les marchés
- Le commerce des produits vivriers détenu par les femmes ivoiriennes
commercialisés sur les marchés de gros ou de détails
- Le commerce de poisson et viande commercialisés par les étrangers
Le commerce intérieur se caractérise par la présence importante des
étrangers et par deux circuits bien différents : Un commerce
organisé autour des supermarchés ; boutiques et magasin et un
secteur mal organisé fait en plein air sans aucune hygiène ou les
prix se discutent, c'est surtout l'exemple du marché du vivrier. Ce
secteur important est fragile : racket et tracasserie, produits
périssables, pas d'assurance, manque de magasins de stockages...

3-2-2-Le commerce extérieur

Le commerce extérieur est favorisé par l'ouverture du pays sur l'océan, l'installation de deux ports, la construction de réseaux de communication (routes, rails),

a- Les exportations

Les produits agricoles sont les principaux produits exportés : le cacao, le café, le coton, la banane douce, l'anacarde ananas... ces produits sont exportés bruts en direction des pays européens et l'Amérique. La CI exporte également des produits énergétiques et manufacturés en direction des pays de la sous-région. Les exportations de la Côte d'Ivoire sont dominées par les produits agricoles (environ 60% du total), devant les produits pétroliers (13%). Le cacao et ses dérivés représentent à eux seuls 40% de la valeur globale des exportations ivoiriennes

Les principaux partenaires de la CI sont : l'Union européenne, la CEDEAO, les USA, le Japon, la Chine.

b- Les importations

La CI importe des produits européens, asiatiques et D'Amérique : les produits chimiques, pharmaceutiques, automobiles, les appareils électroménagers les produits alimentaires (le riz, le blé...).les principaux fournisseurs sont ; La France (36%), L UE, le Japon ; la Chine, les pays de la CEDEAO

Les importations ivoiriennes se composent comme suit : pétrole brut (28%), machines et appareils électroniques (14%), céréales (8%), véhicules (6%), produits pharmaceutiques (4%), produits halieutiques (4%).

En direction des pays sahéliens, elle importe la protéine animale comme les moutons, les bœufs et du poisson en direction du Sénégal ; de l'oignon du Niger

La CI a une balance commerciale (exportation - importation) = excédentaire ; instable car exportant plus de produits bruts dont elle ne maîtrise pas le prix sur le marché. Ce secteur souffre encore de la fraude, de la cherté des taxes, des tracasseries des forces de l'ordre, de la vétusté des équipements portuaires

CONCLUSION

La CI a su se développer grâce à l'agriculture. Aujourd'hui la Côte d'Ivoire qui veut être un pays émergent à l'horizon 2020 ne veut laisser aucun secteur d'activité en second plan. Cependant l'accent est mis sur la transformation locale de nos produits de base ; l'extraction minière et le développement du secteur privé.